

Rapport public Parcoursup session 2020

I.U.T. 2 de Grenoble - DUT - Information communication Option métiers du livre et du patrimoine (5004)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac techno |
|--|-----------------|--|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|-----------------|
| I.U.T. 2 de Grenoble - DUT - Information communication Option métiers du livre et du patrimoine (5004) | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 4 | 36 | 16 | 23 | 13 | 15 |
| | Jury par défaut | Tous les candidats sauf les Bac technologiques | 22 | 301 | 61 | 76 | 13 | 15 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise de l'expression française écrite et orale,
- S'intéresser à l'actualité (politique, économique, culturelle, littéraire...),
- Savoir mobiliser et rechercher des connaissances relatives à la culture générale,
- Avoir une connaissance suffisante de deux langues étrangères en particulier l'anglais permettant de progresser pendant la formation.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Manifester de l'intérêt dans les domaines suivants :
communication, médias, traitement de l'information, culture numérique ;
sociologie, philosophie, littérature, histoire ;
économie, marketing, gestion, droit.
- Montrer de l'intérêt ou manifester de la curiosité pour les domaines suivants : web, réseaux sociaux numériques, conception graphique, réalisation audiovisuelle.

QUALITES HUMAINES

- Faire preuve d'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et travaux pratiques,
- Être organisé et rigoureux,
- Être curieux et ouvert d'esprit.

Attendus locaux

EN SAVOIR +

Mieux connaître les IUT : découvrez notre tutoriel en ligne gratuit !

Plus d'informations sur <http://www.entreraliut.info/> ou sur <https://www.facebook.com/entreraliut>

Information sur les formations information-communication en IUT :

<https://iut2.univ-grenoble-alpes.fr/formations/les-departements-de-l-iut2/information-communication-infocom--149089.kjsp?RH=1484816897565>

et

<http://www.iut-infocom.fr/>

VOUS AVEZ UN NIVEAU BAC+2

Si vous possédez déjà deux années d'études supérieures dans une même discipline, vous avez la possibilité de candidater en **Année spéciale** (DUT en 1 an) Option Métiers du livre et du patrimoine.

Pour plus de renseignements : <http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue/dut-diplome-universitaire-de-technologie-CB/sciences-humaines-et-sociales-SHS/dut-information-communication-ic-program-dut-information-communication-ic/option-metiers-du-livre-et-du-patrimoine-annee-speciale-dut-en-1-an-subprogram-option-metiers-du-livre-et-du-patrimoine-annee-speciale-dut-en-1-an.html>

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Objectifs de la formation MLP

Former des professionnels capables de travailler en bibliothèques et médiathèques

Tous les renseignements sur le contenu et l'organisation de cette formation sont ici

<http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue/dut-diplome-universitaire-de-technologie-CB/sciences-humaines-et-sociales-SHS/dut-information-communication-ic-program-dut-information-communication-ic/option-metiers-du-livre-et-du-patrimoine-dut-en-2-ans-subprogram-metiers-du-livre-et-du-patrimoine.html>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous conseillons aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe. Nous vous conseillons également de compléter le champ optionnel "activités et centres d'intérêt" et de compléter le formulaire avec le plus grand sérieux.

Chaque candidat doit expliquer en quoi la formation répond à son projet professionnel (et les étudiants en réorientation les raisons de leur souhait de changer de formation).

Par ailleurs, les candidats en situation de handicap ont tout intérêt à le déclarer : non seulement les recruteurs n'ont pas accès à cette information, mais en cas de refus cela facilitera une demande de réexamen de la candidature auprès du rectorat.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Niveau académique : notes obtenues | | Toutes les notes de Première et de Terminale | Très important |
| | | | Épreuve anticipée de français | Très important |
| | | | Fiche avenir (le cas échéant) | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Expression écrite | | Qualité rédactionnelle des documents fournis | Très important |
| | | | Bulletins | Très important |
| Savoir-être | Motivation et implication dans les études | | Appréciations des professeurs sur les bulletins | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Énoncé clair d'un projet professionnel | | Formulaire (questionnaire) | Essentiel |
| | | | Projet de formation | Essentiel |
| | Une première expérience dans le domaine | | Formulaire (questionnaire) | Complémentaire |
| | | | Activités et centres d'intérêt | Complémentaire |
| | Rencontre avec un professionnel du secteur | | Formulaire (questionnaire) | Essentiel |
| Engagements, activités et | Aucun critère défini pour | | | |

| | | | | |
|--|-----------------------|--|--|--|
| centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | ce champ d'évaluation | | | |
|--|-----------------------|--|--|--|

Signature :

Lionel FILIPPI,
Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble